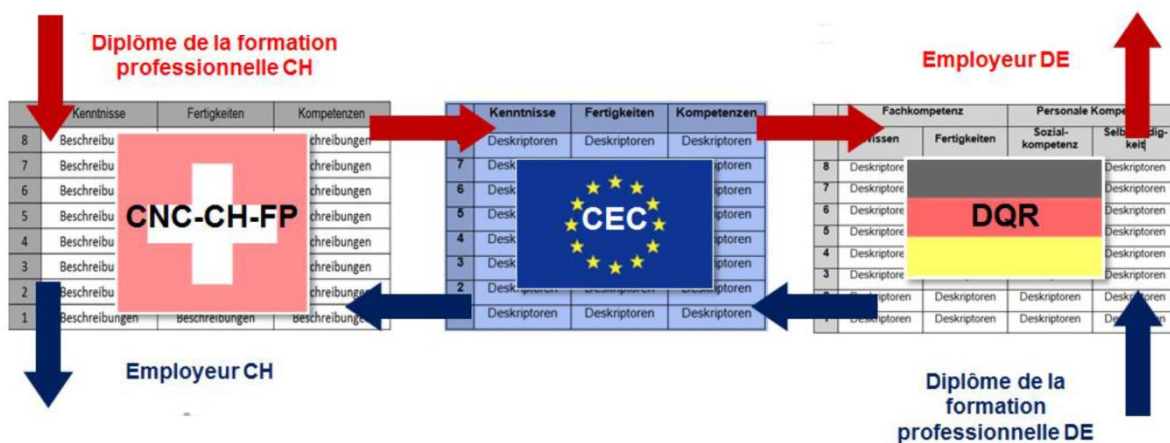


Brevet fédéral - diplôme fédéral reconnaissance nationale et internationale

Pour mieux faire connaître la valeur et l'importance des diplômes de la formation professionnelle au niveau tant national qu'international, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a élaboré l'Ordonnance relative au Cadre national des certifications (CNC) entrée en vigueur le 1er octobre 2014.

Le Cadre national des certifications a pour but **d'accroître la reconnaissance, la transparence et la comparabilité, au niveau national et international, des diplômes de la formation professionnelle** et ainsi de **faciliter la mobilité sur le marché du travail**.



Le Cadre national des certifications comporte 8 niveaux, distinguant chacun les 3 catégories d'exigences "savoirs", "aptitudes" et "compétences". Il se base sur le Cadre européen des certifications (CEC) pour l'éducation et la formation tout au long de la vie établi par l'Union européenne (UE) dans le cadre du processus de Copenhague et qui a pour but d'harmoniser les diplômes de la formation professionnelle. Ce système commun de référence permet aux pays européens d'établir un lien entre leurs systèmes de certifications.

Chaque diplôme de la formation professionnelle suisse est ou sera classé dans l'un de ces 8 niveaux. Chaque niveau du CNC suisse sera associé à un niveau du CEC. Comme les autres pays de l'UE ainsi que de nombreux pays non européens, dont le Canada, élaborent ou ont déjà élaboré leur propre CNC référencé au CEC, un tel référencement permet la comparaison d'un diplôme suisse avec les diplômes des autres pays. Il est ainsi par exemple aisé pour un employeur allemand d'évaluer un diplôme suisse de formation professionnelle, étant donné qu'il peut le rattacher à un niveau du CNC allemand (DQR - Deutscher Qualifikationsrahmen) par l'intermédiaire de son positionnement sur le CEC.

En Suisse, ICT-Formation professionnelle Suisse qui est l'Organisation nationale du monde du travail (OrTra) compétente dans le domaine professionnel de l'informatique a demandé de positionner les titres de la formation professionnelle supérieure au :

- **niveau 6** pour le **brevet fédéral** d'informaticien-ne
- **niveau 7** pour le **diplôme fédéral** d'informaticien-ne.

En 2017, le **CFC d'informaticien-ne a été positionné au niveau 5 du CNC** par le SEFRI, et ceci pour les 3 orientations : développement d'applications, technique des systèmes et informatique d'entreprise. Nous attendons maintenant le positionnement officiel des diplômes de la formation professionnelle supérieure.

Suite au verso

L'ordonnance relative au CNC mentionne également qu'une annexe sera établie par le SEFRI pour chaque diplôme de la formation professionnelle. Cette annexe sera un supplément descriptif au diplôme et comportera notamment :

- l'attribution du diplôme à un niveau du cadre des certifications;
- la description des savoirs, des aptitudes et des compétences acquis par les titulaires du diplôme.

Les premiers descriptifs ont été publiés en 2016.

Le Cadre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur défini par le processus de Bologne pour harmoniser les titres des formations académiques comprend également 8 niveaux. Le Bachelor est positionné au niveau 6, le Master au niveau 7 et le Doctorat au niveau 8.

L'UNESCO a établi une classification internationale type de l'éducation (CITE) afin de produire, sur la base d'un même cadre, des statistiques et indicateurs sur l'éducation qui soient comparables à l'échelle internationale. Cette classification comprend également 8 niveaux dont les 3 supérieurs sont présentés ci-dessous :

Programmes de formation postobligatoire selon la CITE

CITE 6: Niveau bachelor ou équivalent

- Examen professionnel (brevet fédéral)
- Diplôme des écoles supérieures (ES)
- Bachelor des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques

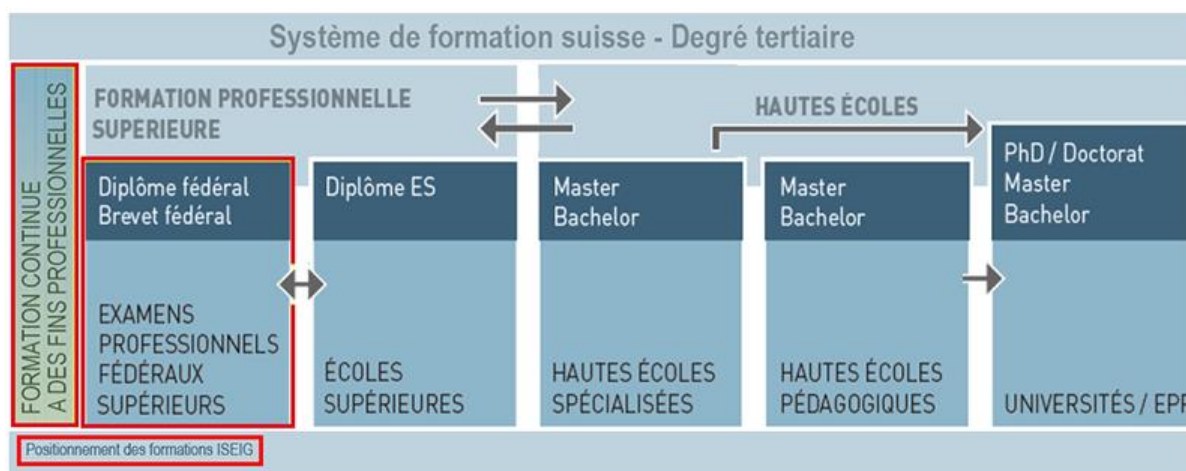
CITE 7: Niveau master ou équivalent

- Examen professionnel supérieur (diplôme fédéral)
- Master des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques

CITE 8: Niveau doctorat ou équivalent

Source : SEFRI News SBF1

Paysage de la formation suisse du degré tertiaire



Suite au verso